

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 50	7 50	13 50
Etranger	2 80	7 50	13 50	25 00

Abonnement par la poste 50 cent. en plus.
 Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
 FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Etranger	25 »	
Réclames	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Ralentissement des opérations devant Verdun.

La situation ne s'est pas modifiée à Verdun. A l'aile gauche française, à Avocourt, qui est dans un vallon orienté de l'est à l'ouest, séparant la forêt de Malancourt de la forêt de Hesse, les Allemands annoncent avoir été attaqués sur les pentes au nord-est du village, sans succès pour l'assaillant. Hier, bombardement intense de la hauteur 304. Le matin, de bonne heure, tentative allemande contre le Mort-Homme. Le communiqué français donne, à ce propos, une indication importante : l'attaque allemande est partie du bois des Caurettes, entre Cumières et le Mort-Homme. Or, les Caurettes se trouvent au sud-est de la hauteur 295, que les Français défendent. Cette position est donc attaquée du nord-ouest (cote 265), du nord-est (bois des Corbeaux), de l'est (bois de Cumières) et du sud-est (bois des Caurettes). L'assaut allemand a d'ailleurs été repoussé. Le Mort-Homme était violemment bombardé, au moment du départ du dernier bulletin de Paris.

A l'est de la Meuse, trois contre-attaques françaises contre la cote du Poivre, un éperon qui s'avance vers la Meuse entre Vacherauville et Bras, ont échoué, selon les Allemands. Entre Douaumont et Vaux, feu véhément de l'artillerie ennemie, d'après les Français ; gain de terrain dans le bois de la Caillotte, selon Berlin.

En Belgique, activité de l'artillerie française dans le rayon d'Ypres.

Le général Roussky a déclaré, d'après le *Massköté Slovo*, de Moscou, que la guerre se déroulera sur le front occidental, qui est le principal théâtre stratégique et politique. Le front oriental n'a qu'un rôle secondaire, de l'avis du général. Celui-ci a le sentiment que l'Allemagne n'est pas près d'être épuisée, et il envisage qu'elle fera les plus grands efforts pour obtenir une solution favorable à ses armes avant l'hiver prochain. Elle cherchera, prétend le général Roussky, à se débarrasser de la menace franco-anglaise, pour se retourner ensuite contre la Russie.

M. Pachitch, président du ministère serbe, vient de passer à Paris, à Rome et à Londres. Dans ces trois villes, il a eu l'occasion de parler des aspirations nationales de la Serbie ; il s'est laissé dernièrement interviewer par un rédacteur du *Times*, et ses déclarations n'ont pas eu le bonheur de plaire aux Italiens, lesquels l'ont remarqué qu'il a parlé autrement à Londres qu'à Rome et à Paris.

Selon M. Pachitch, la Serbie d'après la guerre devra comprendre le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Dalmatie, c'est-à-dire tous les pays slaves du sud. Voilà remise sur le tapis la question de la « grande Serbie », qu'on a appelée la question d'Italie du vingtième siècle, la plus grave des questions d'Orient. Cette nouvelle Serbie, qui comprendra dix millions d'habitants, sera nécessairement, a dit M. Pachitch, plus occidentale et plus européenne que l'ancienne Serbie, qui était purement balkanique. « Le gouvernement serbe, qui commandera à cinq millions de catholiques slaves, sera plus tolérant et plus respectueux de la liberté religieuse et politique. »

Les Italiens se sont scandalisés de ce langage. Qu'on arrache à l'Autriche les Croates et les Slovènes du littoral de l'Adriatique, ils y consentent volontiers, mais qu'on les attribue à la grande Serbie, ils ne l'admettent pas et ne l'admettront jamais.

L'istrie et la Dalmatie sont réclamées par l'Italie, qui veut faire de la mer Adriatique un lac italien. Aussi, les journaux de la Péninsule font-ils remarquer à M. Pachitch que la question serbe est une question d'équilibre européen, et non pas une question particulière à un peuple. Par conséquent, les aspirations nationales des Serbes devront être examinées en fonction de l'équilibre européen. C'est dire, en un mot, que l'Italie ne partage pas l'opinion des Serbes quant à l'avenir politique des populations du littoral de l'Adriatique.

On lira plus loin la réponse de l'Allemagne aux Etats-Unis à propos des attaques de sous-marins. Elle atténue certaines accusations, et, quant au *Sussex*, elle dit ne rien savoir de positif au sujet de l'identification de ce navire.

Un sous-marin a torpillé, le jour de la catastrophe du *Sussex*, un bateau dont l'Allemagne dit ignorer le nom et qu'elle prétend avoir eu l'apparence d'un bateau pose-mines.

Les Etats-Unis n'accepteront probablement pas ces explications, qui prouvent précisément combien le procédé de guerre sous-marine adopté par l'Allemagne doit être réprouvé, puisqu'il permet à l'Etat inculpé de se dérober aux responsabilités dans des cas particuliers.

Il y a, à Paris, un orphelinat maçonnique, où sont seuls admis les enfants nécessiteux des francs-maçons décédés.

Les loges sont assez riches pour ériger et soutenir ces sortes d'institutions exerçant la bienfaisance en faveur d'une sélection d'orphelins. Cependant, il se trouve que l'orphelinat maçonnique émerge pour 10,000 francs au budget de la ville de Paris, et il ne compte pas cent enfants, tandis que d'autres orphelinats où la charité est pratiquée indistinctement ne touchent que des subventions annuelles variant entre 200 et 3000 francs. Il semble que, en ce temps de guerre, où les œuvres d'assistance ont dû se multiplier, il eût été convenable que les francs-maçons ne fissent pas payer à la collectivité l'entretien d'enfants qu'ils veulent élever selon leurs vues particulières.

On sait que la Suisse, manquant d'artillerie lourde, s'est adressée en vain au Creusot, puis aux Etats-Unis, pour une commande d'obusiers de 15 centimètres, et que, enfin, elle a dû s'adresser à l'usine Krupp.

Le *Daily Telegraph* a tiré de singulières conjectures de ce fait. Il croit que l'Allemagne, en nous fournissant d'obusiers, a le même objectif qu'elle eut lorsqu'elle envoya le *Geben* et le *Breslau* à Constantinople. « Les Allemands, dit-il, comptent qu'il surgira une sorte d'*Eaver pacha* helvétique qui forcera la Suisse à lier son sort à celui des puissances centrales. » Et, pour donner quelque crédit à cette supposition, le *Daily Telegraph* ajoute que les agents allemands ont déjà désigné, comme futur quartier général allemand, l'hôtel Walhalla, à Saint-Gall, et y font les préparatifs nécessaires.

Que d'hypothèses malveillantes ou saugrenues la guerre fait naître !

Faut-il avancer l'heure légale ?

La question de l'utilité de l'avancement de l'heure dans le but de diminuer les dépenses générales a fait l'objet de l'Académie des sciences, à Paris, l'objet d'une communication de M. Lallemand, membre de l'Institut. Cette communication a été très attentivement écoutée et vivement applaudie.

Cette mesure, a-t-il dit, fausserait d'une manière inacceptable, sans utilité démontrée, les notions séculaires que représentent les mots *midi* et *minuit*. Un écart intolérable de trois heures, par exemple, apparaîtrait à Brest, à certains jours de l'année, entre les deux moitiés théoriquement égales de la nuit et du jour respectivement séparées par les heures nominales nouvelles 0 et 12.

On serait obligé de conserver l'heure normale actuelle pour les besoins de la science et ceux de la navigation ainsi que pour les relations internationales, ferroviaires et télégraphiques. Il en résulterait une double d'heures qui, dans la pratique, serait une source de confusions.

La réforme n'aurait, d'autre part, que des inconvénients pour les masses rurales qui constituent le fond de la population française et qui continueraient à se lever et à se coucher avec le soleil.

Elle serait aussi dépourvue d'intérêt pour les usines et les établissements où le travail se poursuit jour et nuit d'une manière continue et par voie de roulement.

Elle le serait également pour les manufactures, bureaux, magasins, ateliers, qui, d'ores et déjà, s'ouvrent en été une heure plus tôt et qui pourraient de même fermer leurs portes une heure plus tôt.

La même observation peut être faite pour les

lycées, collèges et casernes, où l'instant du lever est avancé d'une heure à été.

Restent les établissements de nuit, restaurants, cafés, théâtres, concerts, cinémas, etc., que l'on trouve seulement dans les grandes agglomérations. Pour tous ces établissements le bénéfice de santé et l'économie d'argent que l'on attend de la mesure projetée pourraient être obtenus par le moyen d'une simple ordonnance de police, avançant l'heure de leur fermeture, sans qu'il fût besoin de troubler les habitudes de la population tout entière.

M. Lallemand, au milieu des applaudissements, a conclu que la mesure projetée serait illusoire. « Ce serait, dit-il, vouloir combattre l'alcoolisme, en modifiant la forme du litre. »

La question soulevée par M. Ch. Lallemand sera, a ajouté le secrétaire perpétuel, étudiée prochainement, en comité secret, par l'Académie des sciences.

A propos des comptes de la Banque de l'Etat

Le vingt-troisième rapport que le Conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg adresse au Grand Conseil, rapport que nous avons publié récemment, est riche en enseignements, aussi bien sur la situation économique générale du canton que sur la gestion de notre établissement financier lui-même. C'est sur cette gestion que nous voudrions insister. A vrai dire, toute une philosophie réside dans la rigidité des chiffres. Une éloquence singulière se dégage du compte des profits et pertes d'une banque, à condition que ce compte soit sincère et que les données qu'il expose correspondent exactement à la réalité. C'est ici le cas.

Sous une direction habile, notre grand établissement financier ne cesse de consolider sa situation et d'étendre le cercle de sa clientèle. En 1914 déjà, le bénéfice net, qui se chiffrait par 1 million 324,783 fr. 26, avait été considéré comme très réjouissant. Cependant, malgré l'état défavorable du marché financier, le renchérissement considérable de l'argent, les difficultés des transactions, le marasme de l'industrie du bâtiment, les chiffres de l'année 1915 dépassent les prévisions optimistes qu'on pouvait se permettre. La Banque de l'Etat accuse cette année un bénéfice net de 1,750,168 fr. 16, soit 425,384 fr. 90, de plus qu'en 1914.

Cette plus-value très considérable est due à des causes diverses : augmentation du chiffre des dépôts à long terme, extension importante du service d'épargne, placements avantageux des disponibilités en bons de caisse à court échéance, bénéfice sur change et arbitrage, tout autant d'opérations qui ont donné un produit net augmentant la fortune cantonale, sans aggraver les conditions du loyer de l'argent pour les emprunteurs. Il faut d'ailleurs relever que, en moins de quatre ans, la Banque de l'Etat a réussi à traverser une crise redoutable, et à augmenter ses dépôts de plus de 6,000,000 fr. On peut affirmer sans crainte que, si la guerre n'avait pas éclaté, l'augmentation aurait atteint le chiffre de 10,000,000 fr. Ces résultats nous donnent la preuve que le crédit de la Banque est désormais assis sur des bases solides, et qu'il a retrouvé la confiance qu'il méritait.

Afin de ne pas être soumis aux événements, un établissement financier doit avoir pour préoccupation constante d'améliorer la liquidité des valeurs qu'il possède. En 1912, la Banque de l'Etat avait en portefeuille un stock de titres évalué à plus de 12,000,000 fr. Ces titres d'un rendement trop minime et difficilement réalisables, devaient considérablement grever la situation de l'établissement à la première crise qui éclaterait. Dès fin avril 1912, jusqu'à la fin de l'année, la Banque de l'Etat réalisa pour 2,500,000 fr. de titres. Malgré la baisse qui se faisait déjà sentir quelque peu, elle allégea encore son portefeuille de la même somme en 1913. Depuis fin 1912 au jour de la déclaration de guerre, elle avait vendu pour 5,500,000 fr. de titres. Le cataclysme européen ne la trouva donc pas prise au dépourvu. Elle fut, alors, en mesure de faire face à tous les retraits de fonds qui marquèrent les débuts du mois d'août 1914. A ce moment, au lieu d'avoir, comme à fin décembre 1911, 136,000 fr. en caisse et de lourds engagements, la Banque avait dans ses coffres 695,756 fr. 18. Elle avait remboursé tous ses emprunts, et possédait, en outre, d'importants dépôts à terme.

Le travail d'allègement du portefeuille des effets publics s'est poursuivi encore, malgré les conditions défavorables, durant les premiers mois de l'année 1915, si bien que ce portefeuille est aujourd'hui réduit à 5,000,000 fr. ramenant à un minimum les pertes de cours admissibles pour une gestion normale dans les circonstances actuelles.

La Banque de l'Etat, instituée par la loi du 29 décembre 1892, a pour but de venir en aide à l'agriculture, au commerce et à l'industrie fribourgeoise. Mais elle doit aussi, de toute nécessité, procurer des ressources à l'Etat, et assurer l'existence des œuvres créées par le parti conservateur au pouvoir. L'Université, en parti-

culier, dont tous les patriotes sans exception souhaitent ardemment la prospérité, attend de son appoint efficace les moyens de continuer la mission de science, de progrès et d'union qu'elle doit remplir. L'avenir du canton de Fribourg repose sur une sage administration dans tous les domaines, et sur la mise en valeur de toutes les entreprises qui ont vu le jour depuis une vingtaine d'années.

Le Directeur des Finances avait compté que la Banque, sagement administrée, pourrait faire à l'Etat un appoint annuel minimum de 350,000 francs, tout en versant 100,000 francs aux réserves et 80,000 fr. à l'Université. Il avait prévu qu'elle pourrait produire à l'avenir au moins 300,000 fr. de plus, par an, que le chiffre moyen des bénéfices accusés pendant les dix-neuf premières années.

Or, les comptes de 1915 qui vont être présentés au Grand Conseil réalisent pleinement ses espérances. La Banque de l'Etat versera cette année 240,000 fr. aux réserves, 80,000 fr. à l'Université et 350,000 fr. à la caisse de l'Etat, soit 100,000 fr. de plus que le chiffre du budget ne l'avait prévu. Cet apport, qui allège la situation des contribuables, pourra se maintenir et certainement s'augmenter encore dans la suite. Ainsi, la Banque de l'Etat réalise de plus en plus les espérances que ses fondateurs ont placées en elle. D'année en année, elle acquiert plus d'envergure, de souplesse et de popularité, et devient un facteur de première importance pour la prospérité matérielle et morale du canton. La vitalité de nos autres institutions est, en conséquence, intimement liée à sa propre vitalité.

Il importe de signaler l'innovation heureuse qui a caractérisé l'exercice écoulé. Frappée de la situation inférieure qui est faite au canton de Fribourg dans l'échelle de l'épargne populaire, la Banque de l'Etat a pris l'initiative d'établir, dans chaque village ou localité ne possédant ni banque ni caisse d'épargne, un correspondant chargé de recueillir les petits capitaux économisés par nos populations agricoles. La Suisse occupe le premier rang parmi les nations éparquantes. Le canton de Fribourg, par contre, ne fait pas très réjouissant figure dans la statistique des Etats confédérés. Il arrive en vingt-quatrième rang, soit à l'avant-dernier rang des cantons. S'il est vrai que Nostling de prévoyance est une des hautes manifestations du développement d'un peuple, les pouvoirs publics ont l'obligation de mettre tout en œuvre pour en assurer la diffusion. Il devenait, dès lors, urgent de donner à nos agriculteurs toutes les facilités désirables pour le placement de leurs épargnes et d'assurer celles-ci, avec la garantie d'un remboursement facile, l'attrait d'un intérêt suffisamment rémunérateur. La nécessité s'imposait, en outre, de mettre l'établissement financier le plus important du canton en contact immédiat et permanent avec les populations et de réduire à leur minimum les obstacles qui s'interposaient entre les guchels de la Banque et sa clientèle. A l'heure actuelle, l'institution des correspondants d'épargne fonctionne dans quarante-neuf communes, et les constatations faites permettent d'augurer d'excellents résultats. C'est là un argument de plus en faveur du maintien des prérogatives cantonales dans ce domaine et de la survivance du régime de liberté si précieuse à l'épanouissement des caisses dans tous les pays.

Disons enfin que l'augmentation du chiffre général des affaires pendant l'année 1915, qui dépasse de 161,177,323 fr. 68 celui de 1914, est une preuve que le capital de 30,000,000 fr. engagé à la Banque de l'Etat est, entre des mains prudentes, un merveilleux instrument d'activité et de progrès économique pour le pays.

Nécrologie

M^{me} Léon Pégard

Le féminisme vient de perdre une de ses militantes : M^{me} Léon Pégard, du Conseil national des femmes françaises. Depuis plus de trente ans, elle avait contribué à améliorer la situation légale de la femme et particulièrement de l'ouvrière, par son action personnelle, par son intervention auprès du Parlement et des pouvoirs publics, autant que par la grande autorité qui s'attachait à son nom. Secrétaire générale aux Arts décoratifs, elle obtint, en 1896, avec M. Maurice Faure, aujourd'hui vice-président du Sénat, l'entrée des femmes à l'Ecole des beaux-arts. Quatre ans plus tard, avec M. René Viviani, elle faisait campagne pour obtenir en faveur de la femme-avocat l'accès du barreau et le droit de plaider. En 1899, elle organisait à Pétersbourg, en tant que commissaire du gouvernement, l'exposition franco-russe en faveur de la Croix-Rouge russe, ce qui lui avait valu par la suite le croix de la Légion d'honneur. Mais elle s'intéressa surtout aux travailleuses de l'usine et de l'atelier qu'elle exhorta à se grouper et à se solidariser, en de nombreuses conférences qu'elle fit dans les écoles et dans les maisons.

M^{me} Léon Pégard a succombé à l'âge de soixante-trois ans, à une longue et douloureuse maladie. Déjà malade en avril 1914, la déclaration de guerre l'avait profondément ébranlée. Fille de M. Champagnolle, le grand verrier d'art, elle avait, en 1870, aux côtés de son père, assisté au siège de Metz et connu les

horreurs de l'invasion. Elle était une des rares femmes titulaires de la médaille de guerre de 1870. Ses obsèques ont lieu aujourd'hui jeudi.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 11 avril

Communiqué français d'hier mercredi, 12 avril, à 3 heures de l'après-midi :

Sur la rive gauche de la Meuse, les Allemands ont lancé, ce matin, une attaque, avec emploi de liquides enflammés, sur nos positions du bois des Caurettes, entre le Mort-Homme et Cumières. L'ennemi a été partout repoussé.

Sur la rive droite, grande activité de l'artillerie entre Douaumont et Vaux, mais l'ennemi n'a pas renouvelé, au cours de la nuit, des tentatives d'attaque.

Il se confirme que l'action offensive très violente, dirigée hier sur ce secteur, vers 16 heures, et que nous avons repoussée, a coûté à l'ennemi des pertes particulièrement élevées.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Communiqué allemand d'hier mercredi, 12 avril :

Près de la Boisselle, au nord-est d'Albert, un petit détachement allemand a rapporté, sans avoir subi de pertes, d'une opération nocturne contre la position anglaise, 29 prisonniers et une mitrailleuse.

A l'ouest de la Meuse, les Français ont attaqué vainement nos lignes au nord-est d'Avocourt, mais ils se sont bornés, au surplus, à une vive activité de l'artillerie.

Sur la rive est, trois contre-attaques, tentées sur la cote du Poivre, après une intense préparation d'artillerie, n'ont coûté à l'ennemi que de grandes pertes, mais ne lui ont procuré aucun avantage. Par deux fois, les troupes assaillantes n'ont pu éviter nos feux de barraques, le troisième élan s'est complètement brisé devant nos obstacles, sous le feu de nos mitrailleuses.

Dans le bois de la Caillotte, nous avons gagné un peu de terrain, malgré l'opiniâtée résistance de l'ennemi.

Un avion de chasse français a été abattu, au cours d'un combat aérien, près d'Ornes, en Woëvre ; le pilote a été tué.

Journée du 12 avril

Communiqué français d'hier mercredi, 12 avril, à 11 heures du soir :

En Belgique, notre artillerie s'est montrée active dans la région de Langemarck.

Entre la Somme et l'Oise, nos tir de destruction ont bouleversé les tranchées ennemies à l'ouest de Pavillers, dans la région de Roye.

En Argonne, nous avons fait jouer quatre camoufflets à la Ville-Morte, à la Haute-Chevau-chée et à Vaquois.

Après un combat, nous avons occupé la lèvre sud de deux entonnoirs en avant de nos tranchées dans le secteur de Courte-Chausse.

A l'ouest de la Meuse, bombardement violent et continu à la cote 304, dans la région d'Esnes et au Mort-Homme.

A l'est de la Meuse et en Woëvre, activité moyenne de l'artillerie. Aucune action d'infanterie au cours de la journée.

L'opinion du colonel Repington

Londres, 12 avril.

Le critique militaire du *Times*, le colonel Repington, revenu d'une longue visite au front anglo-français, écrit :

« Le fait central de la situation est que les armées allemandes ne sont pas suffisantes, ni en nombre ni en qualité pour conduire avec succès une offensive générale contre le front tout entier des Alliés. Les ennemis ont deux groupes de forces, l'un devant Verdun, l'autre au nord de la Somme ; mais le reste du front est légèrement défendu, en ce sens qu'ils n'ont pas des réserves disponibles, soit pour développer l'attaque, soit pour soutenir une défense. »

« Il ne peut y avoir aucun doute que cette situation doit causer une profonde anxiété au commandement ennemi. Les Allemands ont environ huit divisions et demie engagées dans l'attaque de Verdun, sur la rive gauche de la Meuse, et vingt-deux sur la rive droite, y compris les 3^{me} et 18^{me} corps d'armée, qui ont été retirés temporairement, afin d'être reconstitués. Si l'on ne comprend pas ces deux corps d'armée, il n'y a donc que deux divisions disponibles comme réserve sur le front de Verdun, de Vaquois à Saint-Mihiel. »

« Il n'y a pas moins de douze divisions qui ont été retirées de la ligne, hâtivement reconstituées et renvoyées au front : une ou deux divisions pourront être amenées de Russie, tant que le dégel empêchera à bas des mouvements importants, mais peu de troupes pourront être prises ailleurs et, à moins que de nouvelles formations ne soient levées sur une grande échelle à l'intérieur — et il n'y a de cela aucun signe — il ne reste pas d'autres divisions disponibles. »

« Un autre point qu'il ne faut pas oublier,

Madame Louise Verrey Renévier ;
Monsieur le Docteur et Madame Verrey-Westphal et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Bonnard-Verrey, pasteur, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Henri Verrey, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Emma Verrey ;
Le Lieutenant-Colonel et Madame Charles Verrey et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Alfred de Meuron-Renévier et leur fils ;
Monsieur et Madame Alfred Galland-Renévier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Mademoiselles d'Ernat ;
Monsieur William Astié ;
Madame et Monsieur Fernand Renévier ;
Madame et Monsieur Delétra-Renévier et leurs enfants ;
Madame Renévier-Fernand ;
Monsieur Eugène Renévier ;
Monsieur et Madame Alfred Renévier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Mercier-Renévier, leurs enfants et petits-enfants ;
Les familles de Vargas-Verrey, Verrey David, Bridel, Fraisse, Kraft, Pellis et Secrétan,
ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR LE DOCTEUR
Louis VERREY
médecin-oculiste

leur cher mari, père, grand père, frère, beau-frère et parent, enlevé subitement à leur affection le 11 avril.
Le convoi funèbre partira de la Chapelle de Villard, à Lausanne, jeudi 13 avril, à 3 h 45 heures.
Ouverture à 3 heures.
On est prié de ne pas faire de visites.

Pour vacances de Pâques
RÉOUVERTURE

DE LA

Pension Beau-Séjour au Lac
LUCERNE

Tenu par M. & M^{me} VAUCHER

Madame Stéphanie Aviolat et ses enfants, à Posteur, se font un devoir de remercier bien sincèrement la direction des Bénévoles d'Hauteville, le chef et le personnel de l'Usine, la Fédération ouvrière fribourgeoise, ainsi que la société l'« Avenir », pour les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Par un jeune homme de 17 ans, ayant fréquenté l'école réelle et au courant de la machine à écrire, on demande une place d'apprenti dans une maison de commerce

où il aurait le loisir de fréquenter les cours de l'école de perfectionnement. Possède des notions de la langue française et une belle écriture. Vie de famille catholique désirée. 1845
S'adresser sous chef. A 1741 Lz, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg, Lucerne.

ON DEMANDE
valet de chambre au courant du service. Entrée au plus tôt.
S'adresser dans la matinée, chez M. Weck, Ashy et Cie, banquiers. H 1674 F 1607

POISSONS
Cabillauds ½ kg. 1.20
Merlans » 1.—
Raies » 1.20
Soles, turbots, barbues, etc.
Magasin de comestibles
rue de Lausanne

ON DESIRE TROUVER
un Prêtre

qui passera l'été à la montagne. Il aurait à donner quelques leçons et devrait si possible savoir l'allemand.

Adresser les offres par écrit, sous H 1910 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg. 1820

Insistez demande
jeune homme instruit
catholique, pouvant enseigner le français.
Adresser les offres par écrit, sous H 1909 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg. 1819

Occasion
Ameublement complet, salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, en bon état, à vendre tout de suite. Cav échiant, au détail.
Offres sous H 1911 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg. 1831

Comptable
demandé temporairement pour quelques heures le jour ou le soir.
Offres avec références sous H 1910 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg. 1830

Apprenti coiffeur
est demandé pour tout de suite chez P. Guérin, coiffeur, Banque Cantonale, Fribourg.

On demande pour une famille sans enfant

UNE FILLE
très active, connaissant bien la cuisine et les travaux du ménage. Bons gages.
S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 617 B. 1827

VENTE JURIDIQUE
Samedi 15 avril, des 3 h. après midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, à la Salle des ventes, 5 clochettes harnoisées, avec courroies décorées, le tout exposé en son temps à l'Exposition Nationale de 1914. La vente aura lieu à tout prix.

Vente juridique
Samedi 15 avril, des 2 h. du jour, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, à la Salle des ventes, 1 dictionnaire géographique, quelques séries de vinos français et allemands, 1 mandoline, vins en bouteilles, 1 glacière, 1 table, 1 fourneau à pétrole, habillements, etc.
La vente aura lieu à tout prix.

A LA VILLE DE PARIS

Rue de Lausanne, N° 2 & 4 **FRIBOURG** Rue de Lausanne, N° 2 & 4

MODES! RAYON SPÉCIAL
nouvellement installé!

Grand atelier de mode au 2^{me} étage

EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Assortiment complet en CHAPEAUX garnis pour dames, jeunes filles, enfants
— Chapeaux pour dames, garniture tulle et rubans —
Formes en paille cousue, Dernière création!

La Grande Mode
pour Jeunes filles!

Chapeau « BERGÈRE » en paille de riz et paille d'Italie
Choix superbe! -- Teintes variées!

NOTRE GRANDE RÉCLAME :

Chapeaux en paille de riz, teintes : jaune beige, champagne ou noir, garniture rubans, fleurs, guirlandes, etc.

Prix exceptionnel, Fr. **4.95**

Chapeaux garnis pour enfants depuis Fr. **1.45**

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX
pour hommes, garçons et enfants

Chapeaux p' garçons depuis **0.85** | Chapeaux forme « JEAN-BART » depuis **0.75**

On demande à vendre un
appareil photographique
4 x 8, à l'état neuf 1828
S'adresser sous H 1918 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg.

VEUVE

45 ans, capable de tenir un ménage, bonne cuisine bourgeoise, demande place. 1823
Ecrire sous H. L. V. 1869, poste restante, Fribourg.

ON DEMANDE

un domestique de maison d'âge mûr ou marié, bien au courant du jardinage.
S'adresser à M. Awet, à Natrian. 1834-517

Hôtel de la Tête-Noire

FRIBOURG

demande fille de cuisine.

Entrée tout de suite. 1841

GRAND CHOIX

pour SAISON D'ÉTÉ

Panamas véritables

CHAPELLERIE SAUSER-REICHLEN

21, Rue de Romont, 21

PANAMAS DE GUERRE
EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

Cols - Cravates - Gants
CANNES - PARAPLUIES

FRIBOURG
rue de Romont, 26
Vis-à-vis du Temple

Grosch & Greiff S.A.

Toute personne du dehors qui nous demandera un choix de marchandises recevra franco, par retour du courrier, un superbe envol.

Grande Vente à l'occasion de la Fête de Pâques

Confections

Vient d'arriver les « Dernières Créations » en COSTUMES TAILLEUR

Costumes « Grand chic » coupe haute nouveauté, tissu de très belle qualité
depuis **72.50 à 135.—**

Costume élégant et pratique, coupe irréprochable en toutes teintes
depuis **34.50 à 65.—**

JAQUETTES & PALETOTS élégants, grand assortiment dans différents tissus et formes nouvelles

BLOUSES riches, pour dames

soit blouses de soie depuis **8.90**
Blouses lainage, article « Réclame » depuis **4.90**
Blouses d'é à pé-cote, linon, voile, crépon, etc. depuis **2.90**

NOS RAYONS de

Mode et Confection

pour dames, jeunes filles et enfants, sont au grand complet pour les

FÊTES DE PAQUES

Grandes occasions

dans les

COLS lingerie pour blouses et jaquettes

Aux prix incroyables de **0.75 & 0.85** nous offrons un joli COL « Haute Nouveauté » plissé et autres modèles.

Aux prix surprenants de **0.95 & 1.10** nous vendons un col « Grand chic », plissé, derrière, orné de revers et broderie fine

Modes

Grande Exposition des Modèles « Haute Nouveauté »

RICHE ASSORTIMENT en chapeaux garnis pour dames et jeunes filles
genre courant, depuis **4.90**

GRAND CHOIX en chapeaux pour enfants, soit : Chapeaux de broderie, Jean-Bart, Plqué, etc.

CHOIX INCOMPARABLE en Formes, Fleurs, Fantaisies, Rubans, etc.

GRAND CHOIX EN CHAPEAUX DEUIL
Travail prompt et très soigné

AVIS

Les réparations sont faites tout de suite et nous utilisons toutes les vieilles fournitures.